

**Extrait du Registre des Délibérations
du Bureau du Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes
de la Vallée de la Sauer**

Séance du 8 Février 1999
sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Nombre
de membres : 17

Votants présents : 10

MM. LOGEL, HAAS, SIBLER, Mme CABIROL, MM. NEUHARD, PREVOT,
ISEL, WINLING, BABILON, RUSTENHOLZ.

Absents : MM. WITTMER, SCHLOSSER, Mme WEISS, (excusés)

MM. ATZENHOFFER, GOETZ, (excusés)

MM. MEYER-KUHN, WEISBECKER.

Dél. N° 7/1999

**OBJET : APPROBATION DE L'ARRETE DE COMPTE DES DEPENSES ET RECETTES
REALISEES DE 1996 à 1998 AU TITRE DU BUDGET DU 1^{ER} TRIMESTRE 1996 DU SIVOM DE
LA VALLEE DE LA SAUER**

Le Président informe le Bureau que le produit appelé budgétisé pour le 1^{er} trimestre 1996 du SIVOM de la Vallée de la Sauer avait été fixé à 565 530 F se répartissant comme suit :

- Communauté de Communes	75,99 %	429 746 F
- Commune de WOERTH	24,01 %	135 784 F

Le décompte des recettes et dépenses perçues en 1996, 1997 et 1998 en fonctionnement et en investissement au titre de ce budget fait apparaître un montant final de produit appelé de 522 069,61 F.

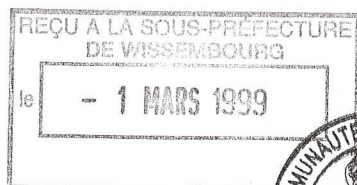
- VU la délibération du Conseil Communautaire du 13 mai 1996 approuvant le compte du SIVOM de la Vallée de la Sauer arrêté au 31 mars 1996

- VU le décompte des recettes et dépenses de fonctionnement et d'investissement du SIVOM de 1996 à 1998, présenté par le Président, se soldant par un produit appelé de 522 069,61 F

Le Bureau, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- approuve le décompte des recettes et dépenses perçues de 1996 à 1998 en fonctionnement et en investissement au titre du budget du SIVOM de la Vallée de la Sauer dont le montant définitif du produit appelé est de 522 069,61 F

- décide de fixer la part due par la Commune de Woerth à 24,01 % d'un montant de 522 069,61 F, soit 125 348,91 F



Pour copie conforme

MORSBRONN-LES-BAINS, le 12 février 1999

Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982

Le Président,
Bernard LOGEL